

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 19 DECEMBRE 2019
HOTEL DE VILLE DE ST BRICE, MAEN ROCH.

Présents : BELLOIR Daniel, blaise Françoise, BLANC Patrice, BOULAY BECK Dominique, DRONIOU Gilles, LHONORE Michel, PETAULT Yannick, POMMEREUL Jean François, REAULT Jean Yves, RIMASSON Maurice Victor, GATEL Charline (invité), GERMON Laurène (invité).

Absents : CHAMPAGNAC Joël, GROSSET Mélissa, JOUVENCE Mathieu, LOHIER Raymonde, RICHER Claude, SALMON François, SCHULZE THEBAUT Emmanuelle.

Excusés : CLOSSAIS Mélanie, DERRIEN Vincent, LOUAPRE Louis.

1. ORDRE DU JOUR :

Assises des associations : dossier d'étude finalisé.

Bilan de l'année 2019.

Préparation de l'année 2020.

Questions diverses.

Sont présentes à la séance Mmes GATEL Charline et GERMON Laurène, habitantes de St-Germain-en-Coglès pour découverte du Conseil de Développement.

2. ASSISES DES ASSOCIATIONS

Rappel du contenu du dossier d'étude sur les associations avant sa validation :

- Rapport en trois parties :
 - Partie I : Synthèse de l'enquête papier du printemps 2019.
 - Partie II : Synthèse des ateliers du 17/10 par thématiques.
 - Partie III : Conclusions de l'enquête (les besoins des associations) et pistes d'actions proposées.
- Rappel des pistes d'actions proposées par les associations :
 - Mise en place d'un référent associatif au sein de l'intercommunalité.
 - Proposer des outils de mutualisation entre associations (*coopérative associative, outil numérique type portail des associations, outils de coordination à l'usage des associations*).
 - Mettre en place une campagne de valorisation des bénévoles du territoire.
 - Harmoniser le traitement des associations sur l'ensemble du territoire.
 - Mise aux normes des locaux prêtés aux associations.

Remarques sur l'étude :

- Y. PETAULT : Espère que le document ne sera pas trop synthétique par rapport aux réalités multiples de la vie associative sur notre territoire.
- Sur la valorisation des bénévoles : La reconnaissance de l'investissement au niveau humain est souvent bien prise en compte par les associations, mais c'est la reconnaissance de l'investissement par les élus qui n'est pas forcément ressentie par les bénévoles.
- Proposition de modification : Dans les pistes d'actions il est proposé que la création d'un poste de référent soit remplacée par « mise en place d'une fonction de référent », afin d'être plus précis car un poste n'a pas forcément besoin d'être créé. C'est une fonction qui peut être mutualisée avec d'autres déjà existantes. *Proposition acceptée.*

- Il pourrait être intéressant de pérenniser l'idée d'une rencontre associative une fois par an avec une question en réflexion lors de chaque rencontre. Cela pourrait être un point de départ pour l'organisation d'une politique de mutualisation entre associations.

Restitution du dossier d'étude : quelles modalités ?

- Le dossier sera envoyé en numérique à l'ensemble des associations dont le CD a le contact mail, ainsi qu'aux élus de Couesnon MB (conseil communautaire et mairies).
Les associations qui ont participé au questionnaire ou à la rencontre du 17/10 et qui n'ont pas donné de contact mail recevront le dossier en version papier par courrier.
Rendez-vous est donné aux volontaires mercredi 08 01 2020 14h à Couesnon MB pour préparer les envois aux associations n'ayant pas de mail.
- Au niveau de la presse :
Un article sur le sujet pourra être fait dans le Mag de la communauté des communes.
Des articles dans la Chronique et le Ouest France sont prévus.
- Après de quelles autres structures diffuser ?
Hors du territoire intercommunal, le Pôle ESS de Fougères pourrait être intéressé.
- Une restitution aux élus pourrait se faire lors de la présentation du bilan de fin d'année du CD à l'intercommunalité. La date exacte n'est pas encore choisie, la rencontre aura lieu entre fin janvier et mi-février.

Informations de la proposition du cabinet Déclic :

- Suite aux retours du CD sur la prestation de Déclic sur les assises des associations, le cabinet propose pour compenser une session d'aide gratuite, équivalente à une demi-journée de travail, sur les suites des assises ou sur un autre projet équivalent.
Le CD pense que cette aide pourrait être intéressante pour la relance du groupe de travail « Guichet Unique » afin de mieux aborder le projet.

3. POINT SUR LE BILAN D'ACTIVITE 2019

Rappel des actions de l'année 2019 et perspectives 2020

Suites des saisines 2018 :

- Projet du Territoire : Contribution aux ateliers.
- PCAET : Participation aux réunions du comité technique, à la Semaine de l'Energie et à la phase de test du questionnaire de l'enquête de juillet 2019.

Autosaisines du CD :

- Assises des Associations : Enquête de territoire suivie d'une rencontre des acteurs et d'une synthèse.
- Guichet Unique : Mis en suspend pour 2019.

Participation aux consultations en cours sur le territoire :

- Contrat de Ruralité : Coprésidents membres du Comité de Pilotage, à l'invitation de Couesnon MB.
- Centre Social d'Antrain : Présence de membres aux ateliers de réflexion, à la demande du CD.

- PMR : Participation libre des membres aux comités, à l'invitation de Couesnon MB.
- Etude du TCSP : Participation libre des membres aux comités, à l'invitation du Pays de Fougères.

Remarques sur les actions 2019 :

- Ajouter des actions auxquelles le CD a participé ponctuellement :
Réunion pour le Diagnostic de Santé du Territoire Intercommunal du 06/11/2019 à Antrain (participants M. LHONORE et D. BOULAY BECK).
- Sur le PCAET :
Le CD se demande si des réunions publiques seront également faites lors de la période de consultation, pour présenter le projet aux habitants et les inciter à donner leurs avis. Si ce n'est pas prévu, le CD se propose d'organiser des rencontres autour du thème lors de la période de consultation, en soutien à l'information sur le PCAET.

4. PREPARATION DE L'ANNEE 2020 :

Point sur les perspectives 2020 :

Poursuites des saisines 2018 2019 :

- Projet du Territoire : Invitation à participer au comité de pilotage et présence de l'animatrice sur l'équipe opérationnelle.
- PCAET : Rendu d'un avis lors de la consultation en Avril/ Mai 2020.

Poursuites des autosaisines 2019 :

- Possibilité d'approfondir la question associative.
- Remise en action du Guichet Unique.

Poursuites des saisines et travaux enclenchés en 2019 :

- PMR : Demande de contribution sur la phase « Actions » avec présence aux ateliers participatifs et avis écrit sur le projet global (à partir de juin 2020).
- TCSP : Poursuite de la contribution volontaire à l'étude.

Remarques sur les perspectives 2020 :

- Pour les associations : Le CD ne prévoit pas une poursuite du projet sur les associations en 2020. Mais si une dynamique et des projets sont créés suite à l'étude et la présentation aux élus, le CD pourra apporter son appui.

Cas particulier : Saisine sur l'écoconstruction

- Le CD prend-il la saisine ?
Si oui : quels objectifs de recherche ? Quel calendrier ?
- Les coprésidents ont contacté les différents acteurs pour connaître le contexte et leurs positions sur le dossier : Renobatys et le Pays de Fougères et Ecobatys.
 - Du côté du Pays : La dissolution du Pays avec la potentielle création d'une SPL autour de l'énergie avec les services de Renobatys pourrait être un point d'appui pour les perspectives d'avenir d'Ecobatys.

- Du côté d'Ecobatys : Une rencontre avec les cogérants a été proposée au CD pour fin janvier.

Le CD pense que les structures Ecobatys et Renobatys devraient être vues comme complémentaires et pouvoir travailler en synergie. Le bâtiment d'Ecobatys pourrait par exemple servir pour des permanences de Renobatys sur le territoire de Couesnon MB.

Les futurs mouvements (dissolution du Pays au 31/12/2020 et élections municipales de mars 2020) vont peut-être aider à débloquer la situation.

- Le CD se donne jusqu'à février pour répondre à l'intercommunalité sur la nature de son engagement sur le sujet, cependant il ne s'engagera pas sur la saisine proposée le 04/09/2019. Si le CD s'engage, ce sera sur un accompagnement à la réflexion sur l'écoconstruction au niveau du Pays. Le dossier est trop complexe à prendre en charge par le CD. Un accompagnement sera suffisant, car le Pays de Fougères est déjà en réflexion sur ce sujet, mais une médiation du CD entre Ecobatys, le Pays et Fougères Agglomération serait sûrement utile.

Budget :

- Le budget 2020 qui a été proposé à Couesnon MB est présenté et conservé comme tel sur les différents postes.

Programmation de l'AG 2020 :

D. BELLOIR met en avant que l'AG pourrait servir d'événement pour faciliter la connaissance du territoire en organisant un événement en après-midi avec une pérégrination en bus ou minibus sur le territoire à destination des habitants. Cela pourrait permettre aux habitants de se familiariser avec l'intégralité du territoire.

- Remarque du CD : L'AG étant prévue en avril, par convention, les membres pensent que la période ne sera pas propice au niveau de la météo comme politiquement (juste après les élections municipales).

L'idée d'un événement en lien avec l'AG est appréciée : une conférence pourrait être proposée à la suite d'un rapide bilan d'activité.

- Une conférence sur une thématique liée au territoire et à son avenir, ou aux politiques en cours pourrait être intéressante. C'est une formule souvent utilisée par les autres CD bretons.
- Les membres partent sur cette idée de format : bilan d'activité suivi d'une conférence thématique. Le thème sera choisi par les membres lors d'une réunion ultérieure.

Date fixée pour l'AG : 23 avril 2020.

- La première AG ayant eu lieu côté Antrainais, il est proposé de faire la seconde coté Coglais, par exemple à Montours (salle du Centre Culturel) ou St Germain (salle de fêtes).

5. QUESTIONS DIVERSES :

Pour la prochaine réunion de CD il est proposé d'attendre début janvier pour la fixer.

Des rencontres des groupes de travail « Guichet Unique » et Ecoconstruction seront également à prévoir courant janvier.

Fait à Maen Roch
Le 09/01/2020